



SOMBREFFE

Bimestriel officiel d'informations communales

N°156 - Juillet 2020



*La Commune de Sombreffe est une commune « friendly »
et a hissé le drapeau LGBT  pendant le mois de mai.*

**CHASSIS - PORTES - VOILETS
VERANDAS - PERGOLAS - PVC - BOIS - ALU**

VISITEZ
NOTRE SHOWROOM

Ets DELFOSSE

www.chassis-delfosse.be

Au service de la qualité en toute confiance...

Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 LIGNY

☎ **071 88 60 00** 📠 071 88 62 63

34 ans
Au service de la qualité depuis 1986

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition

Vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

071/740 137
info@regifo.be
www.regifo.be



Votre conseillère en communication,

Marielle MOSSIAT

se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec elle
au 0498/883 895

CTCréation

Entreprise de pavage

- Klinkers
- Parking
- Terrassement
- Soutènement

GSM 0476.21.84.66
www.ct-creation.be

Find us on facebook. CT Création

 **CARPENTIER JARDINS**

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

Création et entretien, plantation, taille, élagage, abattage, tonte, pavage, pose de clôture...

Devis gratuit

071/88.96.38
0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com
www.carpentierjardins.be



infi-coulon
Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombrefe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com
www.infi-coulon.be



Nathalie Crabeck

Pédicure médicale.
Réflexologie plantaire.

21, rue Tienne de Mont
5140 Sombrefe
0495/89.95.42

Édito



La crise sanitaire passée, vive l'été !

Chers concitoyens,

J'espère que vous allez bien.

Au moment où je vous écris, le 23 juin, la situation sanitaire s'est fortement améliorée, le déconfinement a permis à nos activités économiques, associatives et de loisirs de reprendre leur cours normal, les vacances sont proches et l'été vient de commencer ! Que de bonnes nouvelles après des mois de grisaille humaine, sociale et psychologique. Profitons sans modération de ces belles journées vitaminées qui s'annoncent !

Au terme de cette période difficile, je vous remercie pour le respect des consignes de sécurité et d'hygiène, pour votre calme et votre sagesse durant les semaines de confinement. De manière générale, tout s'est bien passé à Sombreffe. Un merci particulier à nos professionnels de santé, nos commerçants de première nécessité et leur personnel, à nos policiers, nos pompiers et notre personnel communal qui ont dû, chacun à leur place, continuer à travailler dans des circonstances difficiles.

Si la crise sanitaire a touché nos vies, nos libertés et notre travail, cette crise nous a aussi secoués au niveau communal ! Nous avons dû revoir la manière de travailler de notre personnel, travailler en vidéo-conférence pour nos Collèges et Conseils communaux, protéger nos professionnels de santé et toute la population par des commandes de masques, organiser la reprise des cours dans nos écoles en toute sécurité ou encore, réorganiser notre marché du samedi ou notre plaine communale ! La rubrique « Actualités communales » vous détaille les mesures prises durant cette crise dans tous ses secteurs.

Lors des deux derniers Conseils communaux des 11 et 18 juin, vos Conseillers communaux, majorité et opposition, ont voté, à l'unanimité, une liste impressionnante de décisions : 85.000 € pour la création de trottoirs, 170.000 € pour des réfections de voiries, 40.000 € pour le remplacement de la chaudière du Centre communal de Ligny, le lancement de la procédure de réfection de la toiture de la «salle rouge» du même centre communal, 40.000 € pour l'aménagement d'un trottoir Rue Pichelin, 27.000 € pour l'achat de containers pour la collecte papiers-cartons pour les citoyens qui le souhaitent, la réalisation d'un « Guide communal d'urbanisme », une nouvelle convention avec l'ASBL « Recup' solidaire », le tri et l'archivage de toutes nos archives communales par les Archives générales du Royaume, la fixation de tous les tarifs scolaires et de la plaine communale, la relance de l'opération fruits et légumes dans nos écoles ou encore, la validation d'un nouveau passage piéton régional à la Chaussée de Nivelles.

Après des semaines de procédure de marché public, les masques communaux sont à votre disposition jusqu'au 15 juillet dans nos 4 pharmacies de Sombreffe, Ligny et Tongrinne. C'est l'occasion de remercier et de saluer le très grand rôle d'acteur de santé publique joué par nos pharmaciens de village. Au delà du fait qu'ils restent à Tongrinne et Ligny les seuls lieux quotidiens de rencontre et de cohésion sociale, leur présence et celle de tous nos autres professionnels de santé que sont les médecins, infirmières, kinésithérapeutes, dentistes, logopèdes, accoucheuses,... est une très grande chance qui nous permet de nous soigner localement, avec le sourire en plus !

Je vous souhaite de passer un excellent été ! Faites le plein d'énergie positive et de vitamines ! Nous en aurons bien besoin !

A très bientôt 😊 ,

Étienne BERTRAND, Votre Bourgmestre

Vu l'obligation des mesures de distanciation sociale, les permanences PHYSIQUES du Bourgmestre sont suspendues pour l'instant. Il est toujours possible de lui écrire par mail ou par courrier, ou de vous adresser à sa secrétaire Madame CHARUE au n° de tél. 071/827.427, pour lui soumettre tout problème de gestion communale.

Sommaire

03 / Éditorial

04 / Le conseil communal

06 / Actualités communales

13 / Informations aux citoyens

14 / Les services communaux

16 / Service population état civil

17 / Service affaires générales

18 / Service cohésion sociale

21 / Service cadre de vie

22 / Nos enfants

26 / Le CPAS

28 / L'avis des groupes politiques

28 / Expressions citoyennes

29 / La vie des associations

30 / Agenda des activités



Le Conseil communal

Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal, ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le P.V. approuvé des séances est également téléchargeable sur www.sombreffe.be.

Le Conseil communal du 27 décembre 2019 a décidé :

- D'approuver les procès-verbaux des séances du Conseil communal du 5 et du 16 décembre 2019 ;
- De rectifier comme suit le **budget 2020** pour l'exercice 2020 de la **Fabrique d'église de Sombreffe** :

Articles	Montant inscrits	Montant rectifié
R17 Supplément de la commune pour les frais ordinaires du culte	34462,44	30328,58
Chapitre I Recettes Ordinaires	39991,92	35463,06
Total des recettes ordinaires	39991,92	35463,06
R20 Boni présumé de l'exercice précédent	10179,07	0,00
Total des recettes extraordinaires	27889,07	5000,00
Total Général des recettes	67880,99	40463,06
D11A Revue diocésaine de Namur (Communications)	35,00	40,00
D11B Documentation et aide aux fabriciens	16,00	35,00
D11D Annuaire du Diocèse	20,00	25,00
Chapitre I Dépenses relatives à la célébration du culte (arrêtées par l'Evêque)	8001,00	8030,00
D49 Fonds de réserve	14736,93	0,00
D50H a. Logiciel informatique	0,00	395,00
Chapitre II dépenses soumises à l'approbation de l'évêque et de la tutelle - ordinaire	41774,99	27433,06
D60 Frais de procédure	395,00	0,00
Dépenses extraordinaires	18115,00	5000,00
Chapitre II dépenses soumises à l'approbation de l'évêque et de la tutelle - extraordinaire	18115,00	5000,00
Total Général des dépenses	67890,99	40463,06

- De donner un avis favorable au budget 2020 de la Fabrique d'église de Sombreffe établie aux montants suivants :

	Recettes	Dépenses
Dépenses arrêtées par l'évêque		8.030,00
ou autres dépenses ordinaires - dont supplément de la commune (30.328,58)	35.463,06	27.433,06
Recettes ou dépenses extraordinaires - dont subsides extraordinaire de la commune (5000,00)	5000,00	5.000,00
Total	40.463,06	40.463,06

- D'arrêter, comme suit, le budget communal de l'exercice 2020 :

1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	9.370.884,76	4.860.759,66
Dépenses exercice proprement dit	9.368.998,56	5.562.995,66
Boni/Mali exercice proprement dit	1.886,20	-702.236,00
Recettes exercices antérieurs	663.914,06	1.416.151,42
Dépenses exercices antérieurs	6.611,89	1.603.914,92
Boni/Mali exercices antérieurs	657.302,17	-187.763,50
Prélèvements en recettes	0,00	889.999,50
Prélèvements en dépenses	289.575,96	0,00
Recettes globales	10.034.798,82	7.166.910,58
Dépenses globales	9.665.186,41	7.166.910,58
Boni/Mali global	369.612,41	0,00

2. Tableau de synthèse

2.1. Service ordinaire

Budget précédent	Après la dernière M.B.	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	10.839.688,14		10.839.688,14
Prévisions des dépenses globales	10.211.574,08	35.800,00	10.175.774,08
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	628.114,06		663.914,06

2.2. Service extraordinaire

Budget précédent	Après la dernière M.B.	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	4.670.370,78	3.258.718,89	1.411.651,89
Prévisions des dépenses globales	4.670.370,78	1.654.803,97	3.015.566,81
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	0,00		-1.603.914,92

3. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées (si budget non voté, l'indiquer)

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
CPAS	756.660,00	05/12/2019
Fabriques d'église		
Boignée	22.963,09	30/09/2019
Ligny	34.797,26	30/09/2019
Sombreffe	30.328,58	27/12/2019
Tongrinne	20.260,05	30/09/2019
Gembloux (culte protestant) (Budget non voté - Estimation)	3.500,00	
Zone de secours	409.786,44	16/12/2019

- De **reporter le point relatif au marché-cadre relatif au curage du réseau d'égouttage** communal (AGREA) ;
- De répondre à la **question orale** posée par Marc LALOUX, Conseiller communal.

Remarques :

- Le Conseil communal ne s'est pas réuni en janvier 2020 ;
- Les séances prévues le 26 mars 2020 et le 20 avril ont été annulées, suite aux mesures sanitaires gouvernementales liées au COVID-19 ;
- Une séance du Conseil communal par vidéo-conférence a été organisée le 11 juin et le 18 juin dernier, mais le compte-rendu de la séance du 11 juin n'avait pas encore pu être avalisé au moment de la rédaction de ces lignes.



Le Conseil communal du 20 février 2020 a décidé :

- D'approuver la **convention d'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW)** dans le cadre de la seconde Opération de Développement Rural (ODR) ;
- D'approuver la **convention de collaboration concernant l'aide juridique aux communes** ;
- D'approuver l'avenant n°4 à la **convention établie entre la Commune de Sombreffe et l'asbl OxyJeunes**, visant à prolonger la collaboration jusqu'au 31 décembre 2020 ;
- D'approuver l'avenant n°3 à la **convention de partenariat avec Espace Livres** ;
- D'approuver la convention relative aux aménagements préventifs par rapport aux **problèmes d'inondations de la rue Scourmont** ;
- De passer un marché de travaux estimé à 20.000,00 € TVAC pour des **travaux de relampage au Complexe sportif de Sombreffe** ;
- D'approuver le principe d'engagement d'une procédure « in house » pour **l'étude des entretiens de voirie à Sombreffe, de la réfection de la rue de Wavre à Sombreffe et des travaux d'égouttage Chaussée de Namur et de Charleroi à Tongrinne**, et de marquer un accord de principe quant à la désignation d'INASEP, Rue des Viaux, 1b à 5100 Naninne, dans le cadre de ces procédures ;
- D'approuver la Convention de services relative à des **prestations de curage et d'inspections visuelles des réseaux d'égouttage** mis en place par l'INASEP ;
- De sensibiliser les autorités régionales à la **problématique du survol des zones concernées par les décollages en sens moins fréquent**, dus aux vents de secteur nord-est sur le territoire de Sombreffe et par la **fréquence des atterrissages** ;
- De demander **l'installation de sonomètres** sur les trajectoires réelles lors des décollages et atterrissages (2 sur Ligny et 1 sur Tongrinne), afin d'objectiver l'impact des nuisances sonores ;
- De demander aux Ministres compétents de s'assurer du bon fonctionnement et de l'étalonnage de tous les sonomètres, anciens et nouveaux, permettant ainsi à la région d'exercer pleinement ses missions de respect de la législation environnementale et de protection de sa population contre les dépassements sonores ;
- De prendre une **motion concernant la suppression de la maternité sur le site du CHVRS** ;
- De répondre aux **questions orales** de Marc LALOUX et de Françoise HALLEUX, Conseillers communaux.



Actualités communales

Le Collège communal présente le bilan de ses actions menées pendant la période de confinement (du 18 mars au 5 juin 2020)



Introduction

(par Etienne BERTRAND, Bourgmestre)



Nous avons souhaité vous faire part d'un certain nombre d'informations, avec un ordre du jour qui balayent l'ensemble des points de gestion de la crise Covid que nous vivons depuis 2 mois et demi maintenant (en date du 5 juin).

La gestion en crise sanitaire : une nouveauté pour les communes...

La gestion d'une crise sanitaire est vraiment une nouveauté pour les communes. Pour les plus anciens qui participent à la gestion publique, jamais on a pu connaître une telle déferlante de décisions difficiles à prendre. Cela a été le cas pour toutes les communes, ça a été le cas pour toutes les structures étatiques. Les gestionnaires que nous sommes ont donc essayé de répondre au mieux aux besoins de la population et aux exigences qui nous ont été demandées durant cette période de confinement.

En entrée de jeu, il faut comprendre 3 choses. Avec le recul de ces 2 mois et demi de gestion de crise sanitaire, nous avons entendu pas mal de commentaires autour de nous qui permettent de dire ceci :

Premièrement, la commune, dans son action, fait partie d'une architecture institutionnelle qui fait qu'elle n'a malheureusement pas tout pouvoir pour décider sur tout.

Je pense que la population, à un moment donné, a pu comprendre que nous avions énormément de pouvoirs et c'est vrai, on en a. Mais nous n'avons pas toutes les manettes pour décider de tout. Nous faisons partie, comme pouvoir décentralisé de l'Etat Belge, d'une structure étatique où nous devons interpénétrer nos décisions avec les décisions des autres niveaux de pouvoir.

Deuxièmement, chacun doit rester à sa place.

C'est peut-être difficile à comprendre, mais la commune a l'obligation de suivre les directives qui nous viennent de l'Etat fédéral et des niveaux régionaux/communautaires. C'est ainsi dans le secteur de l'enseignement, c'est ainsi dans le secteur des masques, c'est ainsi également dans la gestion de la sécurité publique. A différents moments, nous avons donc été attentifs à ce que chacun reste à sa place et nous sommes restés à la nôtre. C'est ainsi que la Commune de Sombreffe n'a jamais pris, durant cette crise, de décisions contraires à ce que les autorités supérieures demandaient de prendre ou qu'on lui conseillait de prendre.

Chaque fois que le Gouvernement fédéral a décidé de mesures, nous les avons appliquées. Chaque fois que le Gouvernement fédéral nous demandait d'être très attentifs à ne pas exagérer ou à ne pas passer de l'autre côté de la ligne, de la limite des libertés publiques, nous ne l'avons pas fait. Nous n'avons donc pris, sur le territoire de Sombreffe, aucune décision qui allait au-delà des décisions du Conseil National de Sécurité, des décisions préconisées par Monsieur le Gouverneur ou préconisées par les autorités supérieures. Nous y avons été très attentifs.

C'est difficile en temps de crise de pouvoir jauger la limite de ce qu'on peut faire et pas faire et surtout de ce qu'attendent les citoyens Sombreffois par rapport à ce qu'il est possible de faire.

Nous sommes donc restés dans notre rôle.

Troisièmement, nous avons aussi entendu des commentaires qui nous disaient régulièrement « oui mais, on ne réunit plus le Conseil communal », « oui mais, on ne demande pas l'avis des membres du Conseil communal ».

Vous devez vous rendre compte que le pouvoir a été donné par la Région wallonne, de manière tout à fait exceptionnelle, aux Collèges communaux. **Les Collèges communaux se sont en effet vu confier la gestion quasi exclusive de cette crise sanitaire**, à l'exception de ce qu'on appelle certaines mesures, qui en cas de pouvoirs spéciaux pouvaient être prises à la place du Conseil communal et qui devaient être ratifiés par la suite par le Conseil communal.

Dans le cas de Sombreffe, nous n'avons pris qu'une seule mesure à la place du Conseil communal. **Toutes les mesures qui ont été prises**, et vont vous être détaillées, **l'ont été dans le cadre des pouvoirs habituels du Collège communal de Sombreffe**. Ce qui veut dire que nous n'avons pas écarté les conseillers communaux. Nous avons simplement joué le rôle d'exécutif communal, comme nous le permet la loi, en laissant le Conseil communal le soin d'avoir l'information et de ratifier une seule décision de pouvoir spécial qui a été prise.

Lignes de conduite et de gestion de la Commune de Sombreffe durant la crise



Quatre points en particulier vous sont présentés ci-après dans le cadre des lignes de conduite et de gestion mises en place par la commune pendant la crise sanitaire.

1. Utilisation des outils numériques pour les collèges communaux

Tout d'abord, **nous avons décidé**, puisque les événements nous le permettaient et nous obligeaient quasiment à le faire, **d'utiliser les outils numériques pour nos**

Collèges communaux. Nous nous sommes réunis tous les mercredis sous forme de vidéo-conférence, plutôt que de nous retrouver en présentiel. Cette nouvelle méthode de travail a été implémentée et fonctionne très bien.

2. Procédure de « main courante » avec les conseillers communaux

Nous avons ensuite veillé à garder un lien avec nos conseillers communaux, une circulaire stipulant que les Conseils communaux ne pouvaient plus se réunir. Nous avons informé de tout ce que nous décidions dans le cadre de notre gestion quotidienne.

A 8 reprises, toutes les mesures décidées en séance du Collège communal ont été résumées et transmises aux conseillers communaux sous forme de « main courante », une manière imagée de montrer qu'on garde la main, qu'on se tend la main, qu'on passe l'information, qu'on explique ce qu'on fait.

Tous les conseillers Sombreffois ont ainsi eu, de manière régulière et donc en moyenne tous les 10 à 12 jours et parfois plus fréquemment, l'information sur toutes les mesures de gestion qui ont été prises par le Collège communal. Nous avons donc vraiment veillé, comme nous le demandait la circulaire, à faire participer, en tout cas au niveau de l'information, nos conseillers de l'opposition et de la majorité.

3. Organisation d'une information de l'opposition par vidéo-conférence

Nous avons également organisé **une vidéo-conférence avec tous les chefs de groupe des différents groupes de l'opposition et de la majorité.** Nous y avons fait le point ensemble pour partager certains commentaires et expliquer toutes les difficultés qu'étaient les nôtres par rapport à cette crise.

4. Organisation des Conseils communaux de juin en vidéo-conférence

Enfin, et c'est une nouveauté pour nous, **nous avons organisé deux Conseils communaux par vidéo-conférence les 11 et 18 juin.**

Ces deux Conseils communaux, nous les avons souhaités en vidéo-conférence parce que, même si on se rend compte qu'il est possible aujourd'hui de réunir à nouveau physiquement l'ensemble du Conseil communal comme le prévoit la Région wallonne, réunir 19 conseillers, plus les administratifs, les journalistes et la population - qui nous fait le grand plaisir de nous suivre à chaque fois - ça fait en général une trentaine de personnes si pas plus. Et cette perspective nous a semblée compliquée à mettre en place, tout en sachant que la maladie n'est pas terminée et que le virus circule toujours. Nous n'avons donc voulu prendre aucun risque.

La gestion de la crise sanitaire à Sombreffe

Dans ce point, les membres du Collège communal vous présentent leur domaine respectif d'action durant cette crise.

La limitation des libertés publiques durant cette crise : ligne de conduite et bilan (par le Bourgmestre Etienne BERTRAND)



Comme vous l'avez vécu, **nous avons dû appliquer la limitation des libertés publiques.** Nous souhaitons remercier la population Sombreffoise pour le respect de ces contraintes, de ces limites de liberté publique. La zone de police SamSom, avec notre chef de zone Monsieur GREGOIRE, a été très attentive à ce que toutes ces consignes soient respectées dès le début de la crise et nous avons pu constater que, de manière tout à fait générale, la population respectait toutes les mesures qui étaient demandées. Nous sommes une population qui a l'habitude de respecter les consignes avec beaucoup de bon vouloir et aucune difficulté particulière ou catastrophe n'est à signaler, comme on a pu le voir peut-être à d'autres endroits.

La protection des professionnels de la santé pendant la crise, par la distribution de masques FFP2 (par le Bourgmestre Etienne BERTRAND)



Dès le début de la crise, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait vraiment une grande difficulté de l'Etat fédéral à pouvoir aider l'ensemble des professionnels de la santé en les protégeant. Nous avons commencé par recevoir des

masques FFP2 pour les seuls infirmiers et infirmières, soit une quinzaine de lots pour 45 infirmiers et infirmières de Sombreffe ! Comme nous étions déjà en grande difficulté pour pouvoir protéger les seuls infirmiers, sans parler des dentistes, des kinés, des médecins, des pharmaciens, des podologues, donc de tous les autres métiers liés à la santé, **nous avons très rapidement décidé, le 26 mars en Collège communal, de faire un achat de 4200 masques FFP2 pour tous les professionnels de santé publique sur la Commune de Sombreffe.** Ces masques ont été livrés par vagues et nous avons donc pu soutenir l'ensemble du secteur médical de Sombreffe de manière très large. C'est un beau geste de la Commune de Sombreffe et donc de l'ensemble des élus Sombreffois, pour aider ces professionnels qui étaient en grande difficulté.

Nous avons ensuite essayé de trouver des solutions d'urgence dans l'attente de la livraison de ces masques FFP2, qui évidemment n'étaient pas simples à trouver. Il nous a fallu environ 15 à 20 jours pour être livrés et nous avons donc imaginé immédiatement des réponses en urgence, avant de prendre la décision d'achat de masques pour l'ensemble de la population.

La confection de masques solidaires Sombreffois (par l'échevine Laurette HENNE)



A la mi-mars, au moment du confinement, il y a eu la « saga » des masques qui dure depuis le début de la crise sanitaire. Début avril, nous avons vite fait le constat qu'il y avait des difficultés d'approvisionnement. Nous avons commencé à prendre des informations auprès des firmes belges qui pouvaient produire

des masques en tissu. Nous avons conscience également qu'il y avait un marché parallèle du masque qui se développait et de la récupération commerciale. Dès la mi-avril, notre objectif était de donner un masque à chaque Sombreffois pour le déconfinement. Le 14 avril, devant les difficultés que nous observions, nous avons pris la décision de faire appel à des bénévoles. Bien sûr, nous avons conscience que les masques qui allaient être fabriqués par les bénévoles n'allaient pas pouvoir approvisionner tous les Sombreffois.

Cette décision de fabriquer des masques artisanaux a nécessité toute une série de « process » et de mises en place. Il a d'abord fallu s'informer sur les bons tutoriels, les bons modèles et constituer une équipe de bénévoles. Cette équipe de bénévoles a été constituée grâce à la plateforme informatique « Give a Day », que nous avons mise en place à la Commune de Sombreffe. Cette plateforme a rassemblé des volontaires et les associations. Les volontaires ont répondu très rapidement et très efficacement à notre demande de fabrication de masques en tissu. Une trentaine de bénévoles se sont manifestés très rapidement.

Quelle a été notre manière de faire ?

On a toujours essayé d'avoir un certain contrôle sur cette réalisation parce que nous voulions éviter tout abus qui aurait pu se présenter. Nous avons pu également compter sur la participation d'un commerce local, qui a mis à notre disposition des fournitures pour à peu près la réalisation de 800 masques. Mais nous avons dû faire un marché supplémentaire pour la fourniture puisque, au final, ce sont plus de 1800 masques qui ont été réalisés.

Les demandeurs de masques téléphonaient à la commune. C'était le service Cohésion sociale qui d'abord tous les matins et puis le matin et l'après-midi répondait aux appels. Nous mettions en contact les demandeurs avec les couturières qui réalisaient les masques. Rapidement s'est formé un groupe Facebook « Couturières solidaires Covid-19 de Sombreffe », qui a rassemblé 24 membres. Grâce à ce groupe Facebook, les couturières ont été mises en réseau et beaucoup de convivialité s'est installée. Puis, 2 animatrices particulièrement efficaces de ce groupe de couturières ont suggéré la mise en ligne d'une adresse mail, afin de pouvoir livrer des masques en soirée et le week-end. Nous avons en effet pu constater un certain sentiment d'anxiété dans la population, qui voulait absolument obtenir un masque dans l'immédiateté. Ces couturières ont donc continué à



avoir des contacts avec la population le soir et le week-end, grâce à l'adresse mail qu'elles ont diffusée.

Plus de 1800 masques ont ainsi été réalisés et certaines couturières ont même produit plus de 200 masques en quelques jours ! Les principaux « groupes-cibles » servis étaient les seniors, les enfants des écoles, les accueillantes des enfants,...

Nous avons pu également compter sur des bénévoles de la Commission consultative des aînés (CCCA) qui ont livré des masques aux seniors.

Quel est le bilan de cette action, qui n'a pas disparu mais qui a relativement diminué aujourd'hui ?

Tout d'abord, c'est l'immense élan de volontariat et de bénévolat dans la commune. C'était vraiment très positif à constater. Ensuite, la plateforme « Give a Day » a été un outil particulièrement efficace pour mettre en contact les associations et le monde bénévole. Cette expérience a pu créer beaucoup de lien social, puisque les couturières nous ont demandé de livrer elles-mêmes les masques à la population. Elles étaient heureuses d'avoir un contact et de la reconnaissance de la part de la population, qui rencontrait ainsi les couturières bénévoles. Au niveau des masques « solidaires » en tissu, cela a très bien fonctionné.

Nous avons aussi été très attentifs à garder un lien avec les plus de 65 ans et nous leur avons envoyé un courrier. Tout au début du confinement, on a mis en place la plateforme « Give a Day », qui pouvait créer un lien entre les demandes d'une partie de la population et des volontaires. Mais on s'est rendu compte que la population plus âgée n'avait pas le réflexe d'aller sur le site Internet ou la page Facebook de la commune et ne disposait donc pas de l'information. Nous avons alors décidé d'envoyer une lettre à cette population plus âgée, afin de l'informer de la mise en place des bénévoles qui pouvaient répondre à leurs besoins. Notre population n'est pas très habituée à ce type de pratique informatique et de plateforme. La population âgée a plutôt fait appel aux liens familiaux ou aux voisins, quand il s'agissait de faire les courses ou de répondre à d'autres demandes.



La distribution d'un masque communal en tissu à toute la population : modalités de distribution et reconnaissance du rôle d'acteur de santé publique des pharmaciens de la commune (par le Bourgmestre Etienne BERTRAND)



Nous nous sommes très vite rendus compte que la population était en difficulté pour s'approvisionner en masques en tissu afin de se protéger. Trois mois sont passés, mais, il est important de recontextualiser un peu ce qu'il se passait à cette époque.

Je vous rappelle qu'**au début de la crise et on est donc le 19 mars, on nous dit et on nous répète qu'il n'est pas nécessaire de porter un masque, qu'il doit être réservé aux professionnels de la santé.** Donc, les communes sont devant ce message comme dans toutes les autres collectivités et nous suivons le message du fédéral. Puis, très vite dans les semaines qui ont suivi, **on a fini par reconnaître avec l'évolution de la crise l'importance de porter ce masque** et on a entendu Madame la Première Ministre nous dire qu'un masque serait délivré à la population. Mais il fallait commander pour cela 11 millions de masques, ce qui était vraiment gigantesque. On s'est très vite rendu compte, dans les différentes communes, qu'on devait penser à protéger notre population au niveau local. **C'est ainsi que vous avez vu les communes, les unes après les autres, prendre la décision de faire des achats de masques en tissu pour protéger la population.**

En ce qui nous concerne, la décision a été prise le 20 avril par le Collège communal, dans le cadre de ses missions quotidiennes de gestions, alors qu'on sortait d'un Conseil National de la Santé où on entendait Madame la Première Ministre nous dire qu'elle allait livrer des masques à la population.

Le 20 avril, le Collège a tout de même décidé de lancer un marché pour consulter différentes sociétés, mais de nouveau, recontextualisons cette époque où peu de sociétés sont encore sur le marché et sont à même de répondre rapidement à la fourniture que demande des centaines de communes, puisque tout le monde s'y met. Nous avons reçu, après une semaine de consultation, deux offres qui, malheureusement pour l'une, a dû être exclue car elle ne répondait pas au cahier spécial des charges, puisque nous avons des procédures de marché public à respecter. Pour l'autre offre, nous avons demandé un masque à titre d'exemple pour pouvoir juger « sur pièce » du masque - on parle tout de même de 9000 masques - que nous allions commander pour notre population. Nous avons donc pris la précaution de demander un exemplaire du masque et nous n'avons reçu aucun exemplaire de cette deuxième société, ce qui nous a de facto obligé, en Collège communal et cela 10 jours plus tard, à constater que notre marché devait être recommencé.

Nous avons donc relancé une nouvelle procédure de consultation - on était donc fin avril-début mai - et cette fois-ci, heureusement, 8 sociétés ont répondu à l'appel car, entre-temps, beaucoup de sociétés s'étaient installées pour répondre aux demandes des communes. Des 8 sociétés, il y en avait plusieurs extrêmement intéressantes, dont une qui a reçu le marché et à laquelle nous avons donc commandé 9000 masques. On était quasiment mi-mai et il y avait 3 semaines de livraison maximum. Quand on entend parfois l'expérience de certaines autres communes, qui se sont précipitées pour acheter rapidement des masques et qu'on voit que la population a été très déçue des masques qu'elle a reçus parce que ça a été fait dans la précipitation, je pense que finalement nous avons eu l'intelligence de faire les choses sérieusement. Effectivement, de nombreuses couturières bénévoles, que nous remercions, ont confectionné plus de 1800 masques «Solidaires Sombreffeois». Par chance, des masques pouvaient être achetés pour un prix modique auprès de nos 4 pharmacies locales. Notre masque, arrivé la semaine du 25 mai pour la der-

nière livraison, est actuellement distribué à l'ensemble de la population Sombreffeoise et ce jusqu'au 15 juillet.» en gardant en gras «Notre masque est actuellement distribué à l'ensemble de la population Sombreffeoise et ce jusqu'au 15 juillet.

C'est évidemment un masque complémentaire/supplémentaire en tissu avec élastique, qui est fourni à chaque habitant. **On démarre donc dès 6 ans avec un masque enfant de 6 à 12 ans et vous aurez un masque adulte à partir de l'âge de 13 ans.** Nous aurons donc 9000 masques qui seront distribués.

Pour organiser pratiquement cette distribution, nous avons utilisé le réseau de santé publique de la commune, à savoir les pharmacies. Les pharmaciens de la commune se sont de suite sentis interpellés et intéressés par le fait de jouer un rôle dans cette distribution. Le Conseil communal du 11 juin a accepté la signature d'une convention pour organiser la distribution des masques, en passant par les 4 pharmaciens de l'entité : il y en a 2 à Sombreffe, 1 à Tongrinne et 1 à Ligny.



Chaque ménage a reçu un document explicatif avec un voucher, c'est-à-dire un bon dans le fond du document, qui permet à chaque chef de ménage (ou à une autre personne qui prendra la carte d'identité du chef de ménage) **d'aller retirer ses masques à la pharmacie.** Le principe est le suivant : sur présentation du voucher, le pharmacien remet le nombre de masques identifié par la commune pour les enfants et pour les adultes d'un même ménage. Il y a juste une carte d'identité à prendre et le document envoyé par la commune.

Ce masque de tissu complémentaire/supplémentaire offert par la Commune de Sombreffe permettra de poursuivre cette crise sanitaire, qui s'annonce encore avec des rebonds, nous annonce-t-on, pour les prochains mois.

Cette idée de passer par le réseau des pharmaciens met en valeur les 4 pharmacies de l'entité dans leur rôle de santé publique. A cette occasion, elles vont pouvoir évidemment répondre aux questions des citoyens et leur remettront un document explicatif de bon usage du masque en tissu. Réalisé par l'association des pharmaciens belges (l'APB), ce document informe sur l'usage correct à appliquer pour pouvoir garder son masque en tissu le plus longtemps possible et dans des conditions sanitaires favorables.

Si cela a pris beaucoup de temps, il faut comprendre qu'il n'est pas simple pour une commune d'acheter 9000 masques aux normes sanitaires. La saga du masque fédéral est là pour nous le rappeler ! Ce n'est pas notre métier et nous avons dû respecter la procédure des marchés publics, qui nous a amené à recommencer la procédure une deuxième fois.

La distribution de 500 litres de solution hydroalcoolique aux collectivités

L'entreprise Solvay, qui joue un rôle extrêmement important dans la région depuis plus de 100 ans, tant sur le plan social



que sur le plan professionnel, et le siège Bruxellois nous a proposé **un don de 500 litres de solution hydroalcoolique**, ce qui représente une palette complète de solution. C'est avec beaucoup de plaisir que le Collège communal a accepté ce don, qui a été ratifié au Conseil communal du 11 juin. Entre-temps, **nous avons distribué cette solution à différentes collectivités de la commune pour pouvoir répondre aux urgences**. Je pense notamment aux écoles, qui étaient heureuses de pouvoir disposer rapidement de quantités assez importantes et gratuites de solution hydroalcoolique, pour pouvoir répondre aux besoins sanitaires dans leurs locaux. Nous avons également fait distribuer cette solution où il nous semblait utile et important d'aider les collectivités qui travaillent avec la Commune.

Conséquences économiques de la crise : plan d'aide communal

(par l'échevin Jonathan BURTAUX)



La crise sanitaire a eu des impacts très importants sur le tissu économique, autant Sombreffois que régional, national et européen et il ne faut pas rappeler les difficultés économiques qui sont liées. Maintenant, **la Commune de Sombreffe ne sauvera pas le monde à elle toute seule**, mais elle **souhaite tout de même apporter sa contribution à un plan d'aide au tissu économique local**.

Faisons un peu le point sur l'ensemble des éléments qui ont été réalisés pendant la période de confinement pour vous informer que le plan d'aide existe et qu'il est en cours d'élaboration depuis environ un mois et demi (au 5 juin).

Les différents éléments nous amènent à avoir une réflexion permanente sur le plan, à la fois en fonction des aides qui sont proposées par les différents niveaux de pouvoir, des possibilités budgétaires qui nous sont offertes et du cadre budgétaire dans lequel nous devons fonctionner.

Ce plan en cours d'élaboration par la majorité et qui doit encore être débattu avec l'ensemble des conseillers communaux, pourrait apporter un **soutien financier au monde économique mais aussi aux ménages Sombreffois. Il sera présenté lors d'une Commission des Finances et de la Gestion communale**, où il fera l'objet d'un débat et d'un échange que j'espère le plus constructif possible. Il sera ensuite arrêté définitivement en Conseil communal.

Je me permets de donner les grandes lignes de ce plan d'aide, dans la mesure où ces lignes ont déjà été abordées dans le cadre de la vidéo-conférence que nous avons eue avec les chefs de groupe au mois d'avril.

Ce plan s'articule d'abord autour de différentes mesures au niveau de la fiscalité locales, que ce soit en matière de montant ou d'enrôlement, mais aussi au niveau des redevances.

Il s'articule aussi autour de la suspension de la révision de différents plans d'apurement gérés par les services de l'administration et la direction financière de notre commune. La suspension de certaines perceptions, qu'elles soient de loyers ou de validité de concessions et le rôle que nous devons jouer en tant qu'autorité publique de verser les aides que nous devons verser dans les temps qui nous sont impartis et aux différents partenaires communaux, s'entendant également les différents fournisseurs, puisque les services financiers ont pris le soin nécessaire de payer rapidement les fournisseurs de l'Administration communale.

Ce plan s'appuie également sur 3 lignes de force importantes.

La 1ère ligne de force c'est le champ d'application, puisque nous souhaitons apporter un soutien aux ménages Sombreffois, mais aussi au monde économique. Qu'entend-on par monde économique à Sombreffe ? Il comprend les entreprises, les indépendants, les artisans mais aussi les professions libérales et les professions relatives aux soins de santé, qui n'ont pas pu travailler correctement pendant toute la période de confinement. Notre objectif est aussi de dépasser tout simplement l'aide au commerce local, mais d'aller aussi vers d'autres professions qui ont aussi souffert de la crise sanitaire.

La 2ème ligne de force implique un soutien aux revenus, puisque la proposition qui sera sur la table de la Commission des Finances et de la

Gestion communale, sera de limiter l'enrôlement des taxes à la période qui n'aura pas été confinée. Cela veut dire qu'on est grosso modo sur une période de 3 mois et que la proposition qui sera proposée sera d'enrôler les taxes de l'exercice 2020 pour une période de 9 mois, au lieu d'une période de 12 mois habituellement.

La dernière ligne de force du plan concerne la trésorerie et le soutien à la trésorerie de l'ensemble des personnes qui sont concernées, puisque notre proposition sera alors de retarder les invitations à payer vers les différents intervenants concernés par l'enrôlement.

Certaines dispositions ont déjà pu être opérationnalisées, comme notamment la suspension de certains loyers pour les clubs sportifs qui n'ont

plus utilisé les infrastructures sportives communales pendant la période de confinement. **Une autre disposition a été d'anticiper le paiement des primes pour les accueillantes d'enfants**, puisque ces personnes ne percevaient plus de salaire et étaient en difficulté financièrement.

D'autres mesures sont encore en cours d'élaboration et d'étude. Elles seront présentées une fois qu'elles seront plus formalisées, mais à l'heure actuelle, l'ensemble des mesures que je viens de vous exposer représentent un impact budgétaire de l'ordre de 79.000 €. Ce montant devra encore être complété par d'autres mesures qui sont actuellement encore à l'étude, avec les différents services financiers et économiques de la commune.

Conséquences environnementales de la crise

(par l'échevin Pierre MAUYEN)

Vous avez sans doute dû vous en rendre compte, cette crise sanitaire a également été dommageable à notre environnement. Pendant cette période de confinement, nous avons tous été amenés à sortir davantage pour s'aérer ou encore pour faire un peu de sport. Cette multiplication des sorties a eu quelques conséquences sur notre environnement direct et cela n'a pas été simple tous les jours pour le service Cadre de vie communal.

Quelles ont été les réalités du terrain durant cette crise ?

Le service Cadre de vie a été au four et au moulin pendant cette crise et notamment au niveau de la propreté publique. En ce qui concerne les impacts environnementaux, une multitude de points peut être mise en exergue, mais soulignons seulement deux points qui sont la propreté publique et l'entretien de nos espaces verts.



Au niveau de la propreté publique, le contexte sanitaire que nous avons traversé a demandé énormément de travail à notre service propreté publique communal. Comme nous accordons beaucoup d'attention à la propreté publique à Sombreffe, nous avons travaillé quotidiennement au nettoyage de l'entité.

Malheureusement, comme cela s'est produit dans de nombreuses autres communes, la période de confinement strict a été l'occasion pour certaines personnes mal intentionnées de déverser bon nombre de dépôts sauvages. Plusieurs camions ont été remplis de déchets de tous types qui ont été ramassés un peu partout dans l'entité par le service propreté, tels que : une citerne à mazout remplie de déchets divers, des masques et des gants usagés jetés sur le Ravel, des déchets verts abandonnés quand les recyparcs étaient encore fermés, des sacs poubelles déposés dans la nature,... Nos ouvriers ont toujours été sur le pont à ramasser. Il y a aussi eu des actes de vandalisme : une voiture a pris feu et le lendemain nos ouvriers communaux étaient présents pour nettoyer la voirie.

Pendant cette période et pour vous donner des nouvelles un peu plus positives, nous avons aussi pensé à embellir notre commune. C'est ainsi que le service Propreté publique a procédé à l'entretien des espaces verts, tels que le PISQ ou encore la plaine de jeux à Ligny.



Un ilot nettoyé
par le service Propreté à Ligny

Quant aux tontes des pelouses et aux fauchages en bord de voiries communes, ces travaux ont repris un peu plus tardivement que les interventions au niveau de la propreté publique.

Ce qui est à souligner en tout cas, c'est le travail important qui a été effectué par nos ouvriers communaux. Même si on ne les a pas vus nécessairement, ils l'ont fait, alors Merci à eux !

L'organisation de la rentrée scolaire : un fameux défi !

(par l'échevine Béatrice PLENNEVAUX)

Dans l'enseignement, depuis l'annonce de la première rentrée en date du 18 mai pour les 6èmes primaires, nous avons mis tout en œuvre pour assurer la sécurité maximale, tant des élèves que des enseignants et du personnel qui gravite autour du milieu scolaire (personnel du temps de midi, personnel de nettoyage).

Il était capital que chacun se sente en sécurité et par conséquent respecté à sa juste valeur.

Du thermomètre digital, à la solution hydroalcoolique, en passant par des bombes désinfectantes pour les lunettes des toilettes, nous n'avons lésiné en rien sur la qualité du matériel offert à nos écoles.

D'heureuses collaborations avec les services Cohésion sociale et Travaux, avec le conseiller en prévention et la direction des écoles bien évidemment, nous ont permis d'être prêts pour les rentrées scolaires des 1ères et 2èmes primaires en date du 25 mai.

Le tout a été avalisé par la Commission Paritaire Locale (COPALOC).

Après avoir respecté ces mesures sanitaires millimétrées qui nous ont offert, il faut bien l'avouer, quelques nuits d'insomnie, quel ne fut pas notre étonnement d'entendre, à l'issue du conseil de sécurité du mercredi 27 mai, que les classes maternelles devraient rouvrir ainsi que les autres années primaires.

Même si l'on peut, même si l'on doit, se réjouir de l'évolution favorable de la pandémie, vous imaginez notre frustration de devoir défaire en quelques jours ce que nous avons mis des semaines à construire.



C'était donc le mardi 2 juin qu'auraient dû rentrer tous les petits élèves de maternelles.

Matériellement, il ne nous était pas possible de préparer le retour des plus jeunes, le tout étant grevé par le long week-end de Pentecôte. Nous avons en effet profité des locaux des classes maternelles pour stocker tout ce qui devait être évacué des classes primaires. Sans oublier que l'inconnue majeure était le nombre d'élèves qui allaient être présents.

C'est donc le vendredi 5 juin au matin que les bambins ont repris le chemin de l'école. Nous trouvions important que leur rentrée soit dissociée des autres élèves du primaire. Qu'un espace leur soit réservé pour les accueillir avec enthousiasme, en les imaginant partagés entre crainte et joies des retrouvailles, d'autant plus que les parents ne pouvaient entrer dans la cour.

Au niveau des chiffres, nous avons constaté une rentrée aquarellée, mitigée, avec une présence qui a oscillé entre 45 % et 51 % selon les implantations, toutes classes confondues et un pic de 76 % de présences en 3ème maternelle à Tongrinne. Depuis la semaine du 8 juin, les chiffres se sont réchauffés et le nombre d'élèves présents oscille entre 75 et 80 %, avec certaines classes complètes.

Quoi qu'il en soit, dans nos écoles communales, on peut parler d'une rentrée scolaire dans la différence ... mais, j'insiste, sans l'indifférence. Merci pour la confiance que vous faites à nos écoles et surtout, continuez à prendre soin de vous et des autres !

Conséquences de la crise sur le plan social : retour du CPAS

(par l'échevin et président du CPAS Benoit VANDENSCHRICK)

Pour le CPAS, ce qu'il faut retenir, c'est la rapidité avec laquelle le CPAS a mis en place les directives du fédéral. En effet, le 18 mars après-midi, nous avons fait une réunion avec tous les membres du personnel, employés et ouvriers du CPAS, afin de communiquer la décision d'appliquer le télétravail dès le 19 mars au matin.

Nous avons juste autorisé la présence d'une assistante sociale par jour dans la structure du CPAS. Nous avons par contre l'obligation d'assurer les permanences de manière physique et un local à usage unique a été réservé.

Ces **permanences** devaient se faire par rendez-vous, soit par téléphone, soit par mail. Le local à usage unique était aménagé d'un plexiglas, de gel hydroalcoolique, avec masque pour le personnel du CPAS, gants et même visière. Toutes les informations concernant ces procédures ont tout de suite été affichées sur la porte d'entrée du CPAS, à l'attention des bénéficiaires. Les numéros de contacts et adresses mails des différents services étaient également renseignés.

Le **service du mobisocial** a été renforcé par deux bénévoles, qui s'occupaient de la gestion des courses alimentaires et se rendaient dans les pharmacies à la demande des bénéficiaires.

Le **service des repas à domicile** avait comme directive de ne pas provoquer le contact physique. Les bénéficiaires de ce service de livraison déposaient un frigo box devant leur porte d'entrée et le repas y était déposé par le personnel du CPAS, qui donnait un petit coup de sonnette avant son départ pour prévenir de son passage.

A partir du 27 avril, le CPAS avec l'aide du service La Manne à linge, se sont lancés dans la **fabrication de masques solidaires pour les bénéficiaires du CPAS**. A ce jour (au 5 juin), nous gardons les mêmes consignes. Le seul changement se situe au niveau du personnel. Deux assistantes sociales sont présentes chaque jour de semaine, en plus du service administratif et de la Directrice générale.

Conclusion

L'objectif de cette information, que nous souhaitons vous présenter en équipe après 2 mois et demi de crise, était de vous montrer que toute une équipe, toute une administration et beaucoup de travailleurs derrière étaient à la manette tous les jours, malgré les difficultés de travail que nous avons tous pu rencontrer.

Nous avons tenté de répondre aux besoins sociaux urgents dans nos différents secteurs d'activités et nous avons gardé une commune accueillante, malgré tout.

Nous avons, avec la police, gardé un savoir vivre élémentaire et nous sortons de cette crise, en tout cas de cette première étape, avec beaucoup de satisfaction.

Vous avez remarqué qu'officiellement c'est la première fois que le Collège communal s'exprime au sujet de cette crise sanitaire. La raison principale pour laquelle nous ne nous sommes pas beaucoup exprimés est que nous voulions vous donner des informations fiables, officielles et certifiées.





Informations aux citoyens

Comment cultiver le bien vivre à Sombrefe ?

La propreté publique dans l'entité de Sombrefe pendant le confinement...

Malgré le contexte sanitaire que nous traversons, le service propreté communal n'a pas cessé d'être sur le terrain pour garantir la continuité du service au public, en effectuant les tâches courantes d'entretien et de nettoyage indispensables.

A Sombrefe, nous accordons en effet beaucoup d'importance à la propreté publique. Nos ouvriers communaux travaillent quotidiennement au nettoyage des espaces publics communaux et ils ne ménagent pas leurs efforts pour que notre belle commune soit accueillante !

Malheureusement, comme cela a aussi pu être constaté dans de nombreuses communes, la période de confinement strict a été l'occasion pour certaines personnes mal intentionnées de déverser des dépôts clandestins sur la voie publique ou aux abords de celle-ci.

Les poubelles publiques (une centaine à l'heure actuelle) ont été vidées le vendredi par l'équipe en charge de ce service et au cours de chaque tournée, les ouvriers communaux ont eu la lourde et pénible tâche de ramasser toutes sortes de débris non autorisés.



Dès la mi-mars, une série de dépôts clandestins divers et variés ont commencé à être signalés au service Propreté, qui a dû procéder à leur enlèvement. Des camions entiers ont ainsi été remplis méthodiquement et patiemment par nos ouvriers communaux en l'espace de quelques semaines. La liste des incivilités est longue : déchets sauvages, bouteilles et autres déchets laissés autour des bulles à verre qui débordaient à certains endroits, immondices, sacs PMC et sacs poubelles abandonnés en bordure de la rue, déchets verts, masques et gants usagers jetés à même le sol, ou encore citernes à mazout remplies de déchets ont ainsi été retrouvés sur nos voies publiques !

Un acte de vandalisme a aussi été constaté sur le panneau d'informations aux citoyens situé sur la Place du Stain et une voiture s'est retrouvée incendiée dans la rue Gustave Fiévet à Sombrefe. Les ouvriers communaux sont à nouveau intervenus pour nettoyer la voirie après l'intervention administrative de la police locale et l'enlèvement du véhicule.

A Ligny, ils ont par ailleurs procédé au nettoyage complet de la Place du Sud, des abords de la plaine de jeux, des ilots et de la rue du Grand Central. Un nettoyage des abords du canon, du monument aux morts, du trottoir de la Ruelle du Curé et de l'espace dit du « PISQ » (Petite infrastructure Sportive de Quartier) a également été réalisé fin avril.

Par cet article, nous souhaitons remercier chaleureusement le service Propreté communal pour le travail titanesque qu'il a fourni durant ce confinement suite au triste constat de ces abus, mais

aussi dénoncer l'incivisme et l'irrespect de ceux qui ont abandonné lâchement leurs déchets en pleine rue.

Le règlement général de police interdit pourtant les dépôts clandestins et ces comportements inciviques sont passibles d'amendes allant jusqu'à 350 €, encore faut-il pouvoir constater le délit et retrouver leurs propriétaires...



Le trottoir de la Ruelle du Curé **avant** l'intervention de l'équipe Propreté



Le trottoir de la Ruelle du Curé **après** l'intervention de l'équipe Propreté



Situation **avant** l'intervention de l'équipe Propreté



Situation **après** l'intervention de l'équipe Propreté



Croix Rouge : APPEL AUX BENEVOLES

La Maison Croix-Rouge Gembloux-Sombreffe est à la recherche de chauffeurs-livreurs bénévoles pour effectuer des transports de sang et de personnes.

Intéressé(e) ? Contacts : tél. 081/61.49.64

mcr.gembloux@croix-rouge.be

Un trésor à Sombreffe

Oui, il y a un trésor à Sombreffe, constitué non pas de pièces d'or, mais d'un instrument de musique formidable : les orgues de Sombreffe.

Elles ont été construites par les ateliers Mercklin et Schulz à Bruxelles vers 1850 et se trouvent à l'église, place de Mont.

Nous pouvons les écouter tous les dimanches lors de la grand-messe de 11 heures, lors des mariages, des enterrements et de concerts.

Elles servent aussi à l'académie de musique pour former de nouveaux organistes.

Mais elles subissent l'outrage des ans et nécessitent un gros entretien.

C'est pourquoi une opération de collecte de fonds est organisée pour les remettre en état.

L'organiste titulaire des orgues est Arnaud Bazin, résidant à Ligny.

Les cours d'orgues sont donnés par Benoît Lebeau, organiste à la collégiale Sainte Waudru à Mons.

Les entretiens sont confiés à Benoît Marchand, facteur d'orgues à Perwez-lez-Hailot.

Les entretiens sont confiés à Benoît Marchand, facteur d'orgues à Perwez-lez-Hailot.

Objectif : 12.720 € (le montant du devis).

Vous pouvez participer à l'entretien de ce beau patrimoine en versant votre don sur le compte BE92 0910 0154 1723 de la fabrique d'église de Sombreffe avec la mention : don pour les orgues.

Pour la fabrique d'église,
Robert Lequeux, info@vallero.be



Les services communaux



Les services communaux travailleront à bureaux fermés jusqu'au 31 août 2020 inclus.

Pour les demandes ne pouvant trouver une solution par téléphone, courrier, mail ou via notre site Internet, les citoyens sont appelés à **prendre rendez-vous** par téléphone auprès du service concerné.

En cas de questions sur la gestion du Coronavirus, nous vous renvoyons vers le site www.info-coronavirus.be/fr ou vers l'un des numéros verts : 0800/14.689 (question sur le virus et les mesures d'ordre) ou 0800/120.33 (pour l'HORECA).

COORDONNEES DES SERVICES

Accueil général : Allée de Château-Chinon, 7

Tél : 071/82.74.10 - fax : 071/82.74.40

E-mail : info@sombreffe.be

Site Internet : www.sombreffe.be

Facebook : [Commune de Sombreffe-Officiel](https://www.facebook.com/Commune-de-Sombreffe-Officiel)

Twitter : [@ACSombreffe](https://twitter.com/ACSombreffe)

Service Affaires générales	071/82.74.18
Enseignement.....	071/82.74.32/13
Communication	071/82.74.39
Jumelage - Tourisme - Académie.....	071/82.74.27
Personnel	071/82.74.14
Prévention - Sécurité civile.....	071/82.74.21
Service juridique communal.....	071/82.74.28
Taxes - Redevances - Marchés	071/82.74.18

Service Cadre de vie	071/82.74.35
Environnement - Cimetières	071/82.74.36
Mobilité	071/82.74.34
Travaux	071/82.74.34/37
Urbanisme	071/82.74.30/33

Service Population - Etat civil	071/82.74.24
Carte d'identité - Passeport.....	071/82.74.38
Etat civil (naissance, mariage, divorce, décès) ...	071/82.74.26
Population - Permis de conduire	071/82.74.24

Service Cohésion sociale	071/82.74.15
Accueil Temps Libre (extrascolaire)	071/82.74.44
Espace Public Numérique.....	071/82.08.99
Petite Infrastructure de Quartier (PISQ) - Jeunesse - Associations - Plan de Cohésion Sociale (PCS)	071/82.74.25
Petite enfance - Enfance (Conseil des enfants).....	071/82.74.44
Social - Logement - Seniors - Culture - Santé.....	071/82.74.15
Sports - Réservation de salles - Plaine & aires de jeux	
Festivités - Occupations du domaine public.....	071/82.74.22

Service Finances/Directeur Financier	071/82.74.20
---	--------------

HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 9h00 à 12h00
Les mercredis : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30
En dehors de ces heures, en prenant rendez-vous directement avec le service pendant les heures d'ouverture au public.
Le Service Population - Etat civil est également accessible au public les 1er et 3ème samedis du mois, de 9h00 à 11h00.



COORDONNEES GENERALES

Académie de musique-Section de Sombreffe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe (durant les heures de cours).....071/88.59.56

Place du Jumelage - Tamines (en journée, hors vacances scolaires) 071/77.28.21

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services

Rue D. Harzée, 32 - Ligny 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny 071/82.74.22 (réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 - Ligny 071/82.74.22 (réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe

Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe 071/88.94.71 (conciergerie)

CPAS

Rue Haute, 7 - Ligny 071/49.01.10 - Fax : 071/49.01.19

Ecoles communales (Ligny, Boignée, Tongrinne)

Rue Haute, 12 - Ligny.....071/88.77.75



Liste des n° utiles : à découper et à garder précieusement !

URGENCES (pompiers, ambulances) 112

Zone de Police SAMSOM.....071/888.002 (antenne locale) - 071/260.800 (numéro général)

Zone de secours Val de Sambre (pompiers) 071/121.429 (services administratifs)

Médecin de garde 1733

Pharmacie de garde 0903-99.000 (1,50 €/min.) - www.pharmacie.be

Télé Accueil - écoute 24h/24 107

Child Focus 116000

Ecoute Enfants 103

Numéro vert Extrémismes et radicalismes violents 0800-111.72

Prévention des radicalismes et des extrémismes violents (point de contact central de Sambreville) 0496/264.811



Le service Population-Etat civil travaillera à bureaux fermés jusqu'au 30 août 2020 inclus !

Pour les demandes ne pouvant trouver une solution par téléphone, courrier, mail ou via notre site Internet www.sombrefe.be, les citoyens sont invités à prendre rendez-vous par téléphone au 071/827.424.

Les prochaines permanences auront lieu les samedis :

- 18 juillet
- 1er et 22 août

Uniquement sur rendez-vous pris au préalable au 071/827.424 !



Réouverture du Domaine provincial de Chevetogne au public

Les PASS LOISIRS 2020 sont à nouveau en vente au guichet de votre administration communale (service Population-Etat civil) !

Le Domaine de Chevetogne est à nouveau accessible.

Les sanitaires du parc seront nettoyés non-stop entre 10h à 18h.

Au vu des particularités d'ouverture cette saison, le Conseil provincial a décidé d'accorder cette année un réel **avantage aux familles** puisque la **gratuité d'accès au Domaine sera réservée aux enfants et ados jusqu'à 15 ans**.

Tous les autres tarifs restent inchangés. Ainsi, le Pass Loisirs est vendu 100 € à l'entrée du Domaine, 80 € dans les communes partenaires hors Province de Namur et 60 € dans les communes de la Province de Namur.

L'entrée individuelle au guichet du parc est de 10 € par personne (9 € pour l'achat des entrées en ligne).



Mariages



Dernier mariage avant le confinement :



Le 14 mars 2020 :
mariage de SAPART Emilie et BRUNEAU Antoine

Premiers mariages du déconfinement :



Le 23 mai 2020 :
mariage de TEXIER Sylvie et PIRET Jean-Luc



Le 5 juin 2020 :
mariage de LEFEBVRE Jessica et ZACCARIA Mehdi

Affaire économiques



1890.be : la porte d'entrée régionale unique d'information et d'orientation pour les entrepreneurs wallons

Le 1890.be est une initiative de la SOWALFIN, le groupe qui répond aux besoins d'accompagnement et de financement des entreprises en Wallonie.

Vous souhaitez démarrer ou développer une activité économique en Wallonie ?

Vous êtes étudiant, indépendant à titre principal ou complémentaire, chef d'entreprise (PME et GE), demandeur d'emploi, salarié qui souhaite se lancer, entrepreneur qui souhaite vendre ou reprendre une entreprise ?

En fonction de votre situation, le Guichet unique www.1890.be peut vous informer et vous orienter vers les aides publiques adaptées à vos besoins !

En ces temps de crise sanitaire, le 1890 permet en effet de trouver dans un espace unique les derniers communiqués et informations sur le sujet.

Afin d'aider les entreprises face aux conséquences que peut avoir le coronavirus sur leur activité économique, il recense également l'ensemble des mesures économiques et des mécanismes financiers accessibles aux entreprises et indépendants wallons. Il fournit, par exemple, le détail des démarches à entreprendre pour bénéficier du droit passerelle ou des indemnités compensatoires.

Comment bénéficier du service 1890.be ?

- En consultant le site Internet <https://www.1890.be/>
- En contactant les conseillers au numéro d'appel 1890, du lundi au vendredi, de 12h à 17h.

Emploi



La Commune de Sombreffe recherche des AGENTS D'ENTRETIEN pour le nettoyage de ses infrastructures communales (réserve de recrutement).

Vous êtes disponibles, flexibles, volontaires ?

Vous êtes apte à prendre des initiatives et à travailler en équipe ?

Horaire : contrat de remplacement

Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec Madame Véronique LADRIERE, soit par mail veronique.ladriere@sombreffe.be ou par téléphone au 071/82.74.14 ou avec Madame Sophie LIBEAU par mail sophie.libeau@sombreffe.be ou par téléphone 071/82.74.13.

La Commune de Sombreffe recrute des SURVEILLANT.E.S dans ses écoles.

Au sein des écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne), vous serez chargé(e) de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des enfants de 2,5 ans à 12 ans pendant le temps de midi.

Les tâches principales sont les suivantes :

- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi
- Assurer la distribution des repas et veiller à ce que tous les enfants mangent
- Préparer le réfectoire avant les repas et le ranger après, nettoyage sommaire compris

Profil :

- Aimer le contact avec les enfants
- Disposer d'aptitudes afin de savoir gérer des groupes d'enfants jusqu'à 12 ans
- Présenter une image positive de l'école
- S'intégrer dans l'environnement de travail et aimer travailler en équipe
- Posséder des compétences relationnelles et communiquer aisément
- Faire preuve de patience et de ponctualité
- Etre autoritaire et juste
- Une expérience probante au niveau de la gestion de groupe d'enfants est un atout (mouvement de jeunesse, plaine,...), tout comme un diplôme d'éducateur/trice ou puériculteur/trice

Recrutement ouvert également aux personnes pensionnées (revenu complémentaire).

Horaires du contrat de travail : lundi-mardi-jeudi-vendredi, pour un total de 8 heures/semaine.

Formations offertes en rapport avec la mission.

Vous pouvez adresser vos candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) à l'Administration communale de Sombreffe, à l'attention du service Personnel, Allée de Château-Chinon, 7 à 5140 SOMBREFFE.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec Mesdames LADRIERE (071/82.74.14) ou LIBEAU (071/82.74.13).



Culture



BiblioBus et BdBus

Le BiblioBus et le BdBus de la Province de Namur ne pourront reprendre leurs tournées habituelles avant le mois de septembre. Merci pour votre compréhension !



SOMBREFFE - SAISON MUSICALE 2020 : à vos agendas !



• **Dimanche 27 septembre – 17 h – Eglise de Sombreffe**
« Bach, la source » - Extraits de cantates, oratorios et passions
Chœur de la Fédération À Cœur Joie Wallonie-Bruxelles
Ensemble orchestral Mupolhi et Ensemble vocal Terpsichore
Direction : Xavier Haag

• **Dimanche 15 novembre – 17 h – Eglise de Sombreffe**
Concert inaugural des orgues restaurées
Messe solennelle de Louis Vierne
Ensemble Spivaïmo (Dinant) – Direction : Marie-Claude Remy
Le Madrigal du Brabant – Direction : Noël Minet
Orgue : Arnaud Bazin

• **Dimanche 13 décembre – 16 h – Eglise de Sombreffe**
Festival choral de Noël
Les Petits Chanteurs de Sombreffe – Direction : Charlotte Messiaen
Le Madrigal du Brabant – Direction : Noël Minet et 2 autres chœurs
Orgue : Arnaud Bazin

Petite enfance-Enfance-Jeunesse



Connaissez-vous le BébéBus de votre Commune ?

Il s'agit d'une halte-accueil de qualité pour les enfants jusqu'à 3 ans. Le BébéBus propose deux jours maximum d'accueil par semaine au tarif de 6 € ou 2 € la journée.

NOUS SOMMES DANS VOTRE RÉGION :

Mardi et jeudi, de 9h00 à 16h00, au Complexe sportif de Sombreffe
Allée Château Chinon n°6

ATTENTION : Le service du BébéBus sera fermé du 27 juillet au 10 août inclus !

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre :

- La coordinatrice du BébéBus : Océane COYETTE au 0472/72.66.42
- L'Administration communale de Sombreffe : Charlotte BENABID - 071/827.444 ou charlotte.benabid@sombreffe.be



Le Conseil Communal des Enfants de Sombreffe

Durant le premier semestre de l'année scolaire 2019-2020, le Conseil communal des enfants s'est investi dans divers projets citoyens.

Après une première réunion permettant de réunir les idées et les souhaits, nous avons dégagé plusieurs thématiques de travail.

Voici quelques moments clés de nos séances de travail :

Le BEP est venu animer le groupe sur le tri et la gestion des déchets : nouveau sac PMC, réduction des déchets, pollution, alternatives durables,... Nous avons fait le plein d'apprentissage par le jeu !



Suite à la venue du BEP, nous avons réalisé des affiches de sensibilisation pour nos écoles, qui seront placées durant cette année scolaire.

Fin décembre 2019, nous avons eu la chance de vivre des moments conviviaux et de détente lors d'une sortie repas et cinéma à Charleroi, en présence de notre Bourgmestre. Une belle façon de démarquer nos vacances d'hiver tous ensemble !

Nous avons également à cœur d'organiser un grand événement interscolaire pour toutes nos écoles de l'entité. Notre souhait a été rendu possible début février 2020 par l'organisation d'un premier cyclo-cross à Sombreffe. L'organisateur est venu nous présenter son projet, nous sommes allés voir le circuit extérieur et nous avons tous été enchantés à l'idée de collaborer à l'organisation de cet événement. Un tout-cartable a été distribué dans les écoles de l'entité et nous avons pu participer fièrement à cette belle activité sportive qui a rencontré un franc succès.



Et nous avons encore plein de projets à venir avant la fin de notre année scolaire !



Interview de 2 jeunes Conseillers communaux gagnants du Cyclo-cross de Sombreffe

Interview de Juliette Bertrand

Bonjour Juliette, alors, qui es-tu ?

Je m'appelle, Juliette Bertrand, je suis en 5e primaire à l'école libre St Lambert à Ligny. Je suis aussi 'Petite Conseillère'.

C'est donc toi qui as gagné la course des Filles au cyclo-cross de Sombreffe, quel effet ça fait de gagner une course ?
Ça fait plaisir de gagner en plus c'était ma première course.

Et en plus tu termines 2e à la finale provinciale du Cross interscolaire, quelles sont tes impressions ?

J'étais contente, car j'ai battu mon record de l'année dernière j'étais 24e.

Tu pratiques certainement du sport pour être aussi performante en cyclo-cross et course à pied ?

Oui, je fais de la gymnastique au club de Corroy-le-Château.

En guise de conclusion, souhaites-tu dire un petit mot aux personnes qui vont lire ton interview sur le site internet de la commune ?

Je vais essayer de battre mon record ; c'est ma 3e finale régionale à Chevetogne, j'étais 22e en 2018 et 127e en 2019.

Interview de Téo Desmedt

Bonjour Téo, alors, qui es-tu ?

Je suis Téo Desmedt, en 5e primaire à l'Ecole St Laurent de Sombreffe et aussi 'Petit Conseiller'.

C'est donc toi qui a gagné la Finale provinciale du cross interscolaire, quel effet ça fait de gagner une course ?

Très encourageant pour la suite.

Tu vas être un des favoris de la finale régionale à Chevetogne, quelles sont tes impressions ?

Ne pas viser trop haut et faire de mon mieux !

Tu pratiques du sport en général, voire de la course à pied ?

Oui, je fais de l'athlétisme au club de Fleurus et du foot à Bossière en U11.

En guise de conclusion, souhaites-tu dire un petit mot aux personnes qui vont lire ton interview sur le site internet de la commune ?

Ne pas se décourager, ne pas baisser les bras et continuer.

Solidarité

Sombreffe aux couleurs Arc-en-Ciel

Un drapeau arc-en-ciel a flotté sur la Commune de Sombreffe pour marquer la Journée de Lutte contre l'Homophobie, la Biphobie, et la Transphobie (internationalement connue comme l'IDAHOT) du 17 mai 2020. Plus généralement, cette journée vise à lutter contre les discriminations et les violences que vivent encore aujourd'hui, quotidiennement, les personnes LGBTQI+.

LGBTQI+ ? L'acronyme du mouvement Lesbien, Gay, Bisexuel, Trans*, Queer, Intersexe, «+» la pluralité des préférences sexuelles & affectives, des identités & expressions de genres, des caractéristiques sexuelles, des pratiques sexuelles encore minorisées, stigmatisées, moralisées, discriminées.



En affichant bien haut ces couleurs pendant le mois de mai dernier, Sombreffe a voulu affirmer que sa commune, son bourgmestre, et ses élu.e.s respectent et accueillent chaque citoyenne et chaque citoyen. En cette année particulière, il est important de participer à la visibilité de ces enjeux.

Il est urgent de redoubler d'efforts pour une réelle égalité entre tou-te-s et pour que la santé des personnes LGBTQI+ soit effectivement prise en compte, tant sur le plan physique que dans ses aspects psychologiques et sociaux.

Pourtant, en Wallonie, peu de communes acceptent ou osent afficher leur soutien aux enjeux LGBTQI+. L'année dernière, seules 10 communes de la Province de Namur (qui en compte 38) ont hissé un drapeau arc-en-ciel à l'occasion du 17 mai. À l'instar de Sombreffe, les communes et les institutions locales peuvent et doivent faire la différence, et surtout prendre leurs responsabilités pour le bien-être de chaque personne dans sa rue, son quartier, sa commune ou ville, de résidence comme de passage.

Cela passe par la sensibilisation, y compris auprès des jeunes générations, aux pluralités de genres et de sexualités, en levant les tabous et poids moraux qui les entourent. Également par l'accueil des personnes LGBTQI+ dans les services de l'administration communale. Leur représentativité dans l'espace public, pédagogique, audiovisuel contribue fortement à l'image des personnes LGBTQI+ dans la population générale...

La Maison Arc-en-Ciel de Namur et la Commune de Sombreffe ont voulu témoigner ensemble de l'importance d'une journée comme le 17 mai, pour une réelle égalité entre chacun-e, et l'arrêt des discriminations homo/lesbo/bi/trans/enby/inter/puto/serophobes en Belgique.

Bon mois des Fiertés à tou-te-s !

Le lundi de 13h à 18h30
Du mardi au vendredi de 9h à 18h30
Le samedi de 8h30 à 18h
Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE
chaussée de Gembloux, 31
Tél. 071 88 52 66

*Grand merci
aux annonceurs*

*chez qui nous vous recommandons
vos travaux et achats*

Déchets



Collecte des déchets : rappel de consignes importantes liées à l'observation de récentes dérives !

Le Bureau Economique de la Province souhaite rappeler quelques consignes importantes, liées à l'observation de récentes dérives et ce, dans le but de garantir la sécurité des travailleurs de la collecte et le bon déroulement des tournées, dans le contexte de la crise que nous connaissons.

Dans les communes où la collecte s'effectue via le conteneur à puce, **il n'est pas permis de déposer au pied du conteneur des sacs poubelles supplémentaires**, tout d'abord parce que tous les déchets doivent être pesés et donc se trouver dans le conteneur, ensuite par sécurité pour les travailleurs et afin de réduire leur charge de travail déjà conséquente en cette période.

Compte-tenu de la réorganisation des tournées (afin de garantir les règles de distanciation sociales pour les travailleurs), **les camions poubelles sont susceptibles de passer plus tôt que d'habitude**.

Les citoyens doivent donc de préférence sortir leurs sacs poubelles ou conteneur la veille de la collecte au soir.

Notre personnel souhaite exprimer ses remerciements à la population pour toutes les marques de sympathie reçues, soit tout au long des tournées (petits mots d'encouragements, dessins, ...), soit par téléphone ou via les réseaux sociaux.

Nous en profitons également pour insister sur les mesures de précaution demandées au citoyen depuis le renforcement de la Phase 3, à savoir :

- D'utiliser toujours un sac (non payant) pour mettre les déchets, avant de les mettre dans le sac réglementaire de sa commune ou dans le conteneur.
- De veiller à mettre les mouchoirs en papier usagés ainsi que les masques ou gants de protection dans les déchets résiduels.
- De bien fermer les sacs.
- De limiter la production de déchets verts, de les conserver à domicile ou, dans la mesure du possible, de les composter individuellement.
- De stocker à domicile les déchets dangereux (habituellement acceptés dans les recyparcs) comme peintures, produits dangereux, diluants, emballage ou restes de pesticides ; ceux-ci ne peuvent en aucun cas être mis dans le sac de déchets ménagers ou le conteneur à puce.

Cette disposition vaut également pour les déchets d'amiante qui doivent être conservés à domicile dans un emballage étanche fermé.

Ces messages sont répétés quotidiennement que ce soit sur le site internet ou sur la page Facebook du BEP, de même que dans nos communications personnelles avec les citoyens, par voie téléphonique ou électronique.

Soyez assurés que BEP Environnement et ses équipes continuent à prendre les mesures indispensables et fournir tous les efforts nécessaires afin de maintenir un niveau optimum de service aux usagers.



Environnement

Le gîte et le couvert pour les pollinisateurs

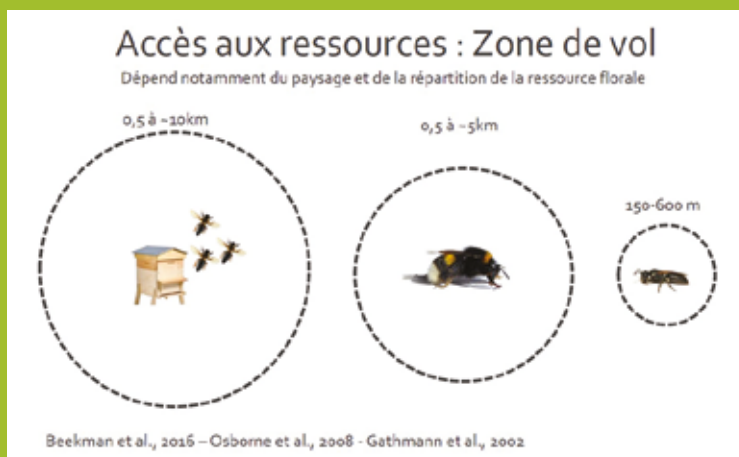
Chez les insectes, la capacité de vol est généralement proportionnelle à la taille : les plus gros insectes sont ceux qui peuvent voler le plus loin. Or, en Belgique, les plus grands pollinisateurs sauvages mesurent environ deux centimètres (c'est le cas de l'abeille charpentière et des reines de bourdons), mais la majorité des syrphes et abeilles mesurent à peine quelques millimètres et les plus petits ressemblent, de loin, à des moucherons ! De plus, il faut imaginer qu'une femelle d'abeille solitaire réalise chaque jour des centaines d'aller-retour entre les fleurs et son nid pour approvisionner ses larves.

Face à ce constat, il paraît **important que le gîte** (un lieu de nidification ou de refuge) et le couvert (les fleurs) soient les plus proches possible l'un de l'autre ! Mais à quelle distance exactement ? Il est évident que le plus près est le mieux. Il est possible de réaliser des plantations autour des hôtels à insectes, par exemple.

Globalement, on recommande de **ne pas éloigner le gîte et le couvert de plus de 300 mètres** l'un de l'autre afin de garantir la possibilité de butiner aux abeilles solitaires et aux petites espèces de pollinisateurs en général.



© CD62 - Le gîte et le couvert au même endroit pour les abeilles qui nichent dans les hôtels à insectes



© SAPOLL (www.sapoll.eu)
La distance de vol moyenne de certains pollinisateurs.

Auteurs : Morgane Folschweiller & Maxime Drossart



Nos Enfants



Numéro d'appel gratuit et anonyme
Ouvert 7j/7 de 10h00 à 24h00
Enfants, Adolescents, Parents et Professionnels

"J'ai besoin de parler ..."

"J'ai besoin qu'on m'écoute ..."

"J'ai des questions ..."

"J'en ai marre de ..."

"Est-ce normal de ..."

103

Ecoute-Enfants

<https://www.103ecoute.be/>

 103 Ecoute-Enfants




L'école communale de Sombreffe prépare aussi sa rentrée 2020 /2021



Dans nos implantations de Boignée, Ligny et Tongrinne:

Des enseignant.e.s motivé.e.s et à l'écoute des élèves

Projet numérique (tableaux blancs interactifs dans les classes)

Anglais ou néerlandais à partir de la 3e maternelle

Bibliothèques (+ projet "Tout le monde lit")

Etudes encadrées par nos enseignant.e.s

Service de repas chauds en conformité avec le Greendeal Cantines durables.
Fruits et légumes offerts 1x/sem.

Projet "soupe"

Cours avec l'Académie: diction, musique, ...

Sensibilisation à l'écologie : projet écoles plus propres, potager, ...

Intégration; ensemble avec nos différences et nos richesses
en partenariat avec le PMS et les écoles de l'enseignement spécialisé

Garderies extra-scolaires avec I.M.A.J.E.

Natation à partir de la 3e maternelle

et bien plus encore !

La Direction se tient à votre disposition pour toutes les questions que vous vous posez
en attendant de vous rencontrer dès que cela sera possible.

N'hésitez pas, prenez contact au 071/88.77.75 ou par mail direction.ecoles@sombreffe.be

<https://ecolecomsombreffe.wixsite.com/home>

La Commune fait appel à ses citoyens pour améliorer son cadre de vie !

Très fière de sa première Opération de Développement Rural, la Commune de Sombreffe lance sa deuxième Opération de Développement Rural (ODR), un programme qui vise à préserver le caractère rural de la commune et à améliorer son cadre de vie.

Les autorités locales vont travailler en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), le bureau d'études Agora, la Wallonie mais aussi avec les Sombreffois et Sombreffoises. Ce sont eux en effet qui, au sein d'une Commission Locale de Développement Rural (CLDR), vont être amenés à développer des projets permettant d'atteindre les objectifs visés par ce programme étalé sur quinze ans.

Pour rappel, une Opération de Développement Rural vise à préserver, dynamiser la ruralité et à améliorer le cadre de vie des habitant.e.s, en élaborant plusieurs projets subsidiés par la Wallonie, parfois à hauteur de 80 %.

La première ODR (2001-2014) a permis d'améliorer les infrastructures publiques situées au coeur de nos villages. Elle a mené à l'aboutissement de nombreux beaux projets qui font aujourd'hui partie intégrante de la vie des Sombreffois.es (voir les photos ci-contre).

Pour développer ce programme qui s'étalera sur une bonne dizaine d'années, la Commune travaillera en collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie <https://www.frw.be/>, la Wallonie et son département du Développement Rural, le bureau d'études Agora et les Sombreffois.es. Ce sont d'ailleurs ces derniers qui, au sein d'une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et encadrés par la Fondation rurale de Wallonie, vont se charger de participer au développement des projets en vue d'améliorer le cadre de vie de la Commune. Cela permettra de mettre en place une réelle dynamique citoyenne !

La CLDR (Commission Locale de Développement Rural)

Elle sera composée de 3/4 de citoyens et de 1/4 d'élus, reflétera la diversité de la population locale et sera le véritable moteur de l'opération. Une fois désignée, la CLDR élaborera le **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**, un document qui regroupe la réflexion menée avec les différents partenaires de l'Opération :

- un diagnostic partagé du territoire (diagnostique socio-économique réchauffé par l'avis des habitants) ;
- la stratégie de la Commune en matière de développement rural pour les 10 prochaines années ;
- et les fiches-projets à mettre en œuvre (initiées par la Commune et la CLDR).

Ce travail peut prendre trois ans avant l'approbation du Programme par le Gouvernement wallon !

L'appel à candidature pour participer à la CLDR sera lancé à la suite des réunions citoyennes organisées prochainement dans les quatre villages de l'entité.

Des réunions citoyennes

Une réunion par village va en effet avoir lieu en soirée. L'objectif est d'aller à la rencontre des habitant.e.s pour les informer sur l'Opération, mais aussi pour recueillir leurs avis et constats sur les atouts et les faiblesses de leur cadre de vie et de leur village. Ces différentes soirées seront animées par la Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'accompagnement chargé notamment d'animer la participation citoyenne de l'ODR de Sombreffe.

Une réunion rassemblant toutes les associations de la Commune sera également fixée.

Outre ces rencontres, une **enquête en ligne sera proposée** afin de permettre aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer facilement de pouvoir également donner leur avis.

Les différentes dates de ces réunions citoyennes seront communiquées dans le prochain bulletin communal distribué la semaine du 14 septembre, sur le site www.sombreffe.be et sur la page Facebook Commune de Sombreffe – Officiel.

La Commune compte beaucoup sur la mobilisation des Sombreffois.es pour cette nouvelle Opération de Développement Rural. Parlez-en autour de vous !!!

Les principaux aménagements réalisés dans le cadre de la première Opération de Développement Rural à Sombreffe, de 2001 à nos jours

La Place du Stain à Sombreffe a été entièrement réaménagée



Le RAVeL à Sombreffe, à hauteur de la Place Baudouin Ier et du local Colombophile



Le RAVeL à hauteur de l'ancienne gare de Ligny-Sud



La Maison Multiservices de Ligny est située rue Haute, 5-7



La Maison de village de Boignée située Place communale



Des panneaux citoyens ont été installés dans les 4 villages de l'entité



Le CPAS de Sombreffe

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale.

Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes.

A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.

Le CPAS de Sombreffe vous accueille, rue Haute, 7 à 5140 Ligny, **lors des permanences organisées les mardis, mercredis et jeudis de 9h00 à 12h00 et les autres jours sur rendez-vous.**



- **Directrice générale** : MONJOIE Christine – Tél : 071/49.01.15 – christine.monjoie@cpas.sombreffe.be
- **Accueil administratif** : FRAIPONT Caroline – Tél : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19
caroline.fraipont@cpas.sombreffe.be
- **Receveuse Régionale** : LALOUX Amélie - 071/49.01.14

• Service social

Chef de service : CHALLE Carole - 071/49.01.12 – carole.challe@cpas.sombreffe.be

Permanence : mardi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h00

Sur rendez-vous :

o Pour Sombreffe : D'HOOGE Anne-Sophie - 071/49.01.11 – asd@cpas.sombreffe.be

o Pour Ligny et Boignée : DEVILLERS Gwenaëlle - 071/49.01.13 – gwenaelle.devillers@sombreffe.be

o Pour Tongrinne : HAVELANGE Philippe - 071/49.01.16 – philippe.havelange@cpas.sombreffe.be



- **Allocation de chauffage** (mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00) : CHALLE Carole - 071/49.01.12 – carole.challe@cpas.sombreffe.be

- **Compteur à budget** : station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS

- **Distribution de repas à domicile** : 071/49.01.10

- **Mobisocial** (pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion ou ne peuvent se déplacer seules, ce service permet de vous conduire à des rendez-vous médicaux, faire vos courses, ...) : FRAIPONT Caroline – Tél : 071/49.01.10 – 0494/43.45.56



- **Easy-e-Space** (EPN du CPAS – Gratuit et ouvert à tous) : FURLINI Pascale – 071/89.18.00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h00 – mercredi de 13h30 à 16h00 réservé aux enfants)



- **Repassage "La Manne à Linge" et vêtements de seconde main "Le Fourre-tout"** : rue Gustave Fiévet, 38 à 5140 Sombreffe – 0495/89.11.95 – Du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

- **Énergie** : GOFFAUX Pascal, tuteur énergie – tuteur.energie5140@gmail.com

- **Insertion sociale** : 071/49.01.10

- **Job coaching** (le lundi et jeudi uniquement sur rendez-vous) : PIZZUTO Lorena - 071/49.01.14 – lorena.pizzuto@sambreville.be

- **Médiation de dettes** (le lundi sur rendez-vous) : GREGOIRE Léa - 071/49.01.12 – lea.gregoire@greasur.be

- **Logements sociaux pour les aînés « Les Merlettes »**, rue Chasse-Lion à Sombreffe : 071/49.01.10



Coordonnées de contact du CPAS

Rue Haute, 7 à 5140 LIGNY - Tél : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19

Mail : info@cpas.sombreffe.be – Site Internet : www.sombreffe-cpas.be

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

LE PAIN D'ANTAN

GEMBLoux

142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

CUISSON AU FEU DE BOIS
lepaindantan.be

WIERDE

97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883

THQ CHAUFFAGE

Installation
Entretien
Dépannage



Sanitaire
Débouchage
Ventilation



0497 602 383 - info@thqchauffage.be - www.thqchauffage.be

si vous voulez la qualité, n'hésitez pas à nous contacter

Brasserie

Blocry Sonia

livraison à domicile dans votre région

Chaussée de Nivelles, 117 B
5140 SOMBREFFE.
GSM 0495/893623
soniablocry@hotmail.com

TEL \$ FAX : 071/888.750 - 071/888.477



L'OASIS DES LOISIRS
REMORQUES **SARIS**



Déjà à partir de
665,50 € TTC



Ch. de Gembloux 69
5140 TONGRINNE
(SOMBREFFE)
(071) 88 99 15

oasisloisirstongrinne@skynet.be



L'avis des groupes politiques

Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal).

Ils ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Votre avis compte.

Vos questions sont importantes.

Vous avez des questions et/ou propositions sur la vie communale ?

Pour répondre à plusieurs demandes qui nous ont été faites, Valérie Delporte, députée régionale, et des représentant.e.s écolos, seront heureux de vous rencontrer le dernier samedi matin de chaque mois.

Nous vous aiderons dans vos démarches (par exemple pour des primes, des questions en matières sociales, environnementales, ou générales,...) et vous communiquerons les informations ou services utiles. Ce sera aussi l'occasion d'entendre vos suggestions pour améliorer notre cadre de vie et le vivre ensemble dans nos villages.

Tout semble compliqué ? Des solutions existent; nous pouvons les trouver ensemble !

Rendez-vous le 28 août, de 9h à 11h, rue Tienne de Mont 37 à Sombreffe.

Parce que la transition écologique, c'est aussi la solidarité, le partage des savoirs et des compétences et c'est surtout se mettre à l'écoute les uns des autres afin de construire un monde meilleur, parfois avec des idées toutes simples!

Par ailleurs, nous serons bientôt invités par la commune à des réunions de consultation dans chaque village pour lancer une deuxième opération de développement rural.

Nous vous invitons à y participer !

Pour tout renseignement complémentaire : info@ecolosombreffe.be ou 0477/659.356

ECOLO (V. Delporte, E. Van Poelvoorde, F. Halleux, D. Hallet)



Expressions citoyennes

Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles);
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.



Vous souhaitez faire paraître un article dans le **prochain Bulletin distribué la semaine du 14 septembre 2020** ? Merci d'envoyer les informations, **au plus tard le lundi 18 août**, par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes »

A votre santé !

Faisant suite à l'article de la famille Jane-Aluja dans le bulletin 155 de Février 2020 (page 20), nous tenons également à témoigner des agissements du « chauffeur fou de vin ». Nous avons nous aussi ramassé des dizaines de bouteilles toujours les mêmes (pichet 500 ml) avant et après la petite église. Le plus grave, c'est qu'en se brisant nous avons eu à subir des crevaisons en empruntant cette route à vélo (d'autres personnes ont subi le même sort !). Il serait temps que le comportement de cette personne peu scrupuleuse cesse !

Famille Derouf (Ardenelle-Sombreffe).

Chers Elus, Je suis inquiète !

Les désordres climatiques ne sont plus de la science-fiction : on les constate tous les jours. Du coup, je m'interroge sur les initiatives que la commune compte mettre en place pour la transition énergétique. En 2030, nous ne pourrons plus installer de chaudière à mazout et, comme j'en ai l'intuition, le pétrole sera devenu impayable. Quant à l'électricité, c'est avec les énergies fossiles et nucléaires qu'on la fabrique. Donc...Il me semble qu'il serait plus que temps que l'on réfléchisse à ce que l'on va faire collectivement.

Par ailleurs, j'apprends que tous les jours des initiatives se prennent ou se préparent un peu partout en Wallonie. Et dans notre entité...? Je ne vois rien venir. Il me semble aussi que le

sujet est trop important pour le laisser à l'appréciation des seuls élus communaux : chaque citoyen doit se sentir impliqué et "tirer la charrette" dans le même sens, sinon on n'en sortira pas. Pour commencer, j'aimerais entendre les avis et propositions des experts qui planchent sur le sujet en connaissance de cause et je pense que je suis loin d'être la seule : nous avons pu le constater lors de la conférence d'Olivier De Schutter sur le réchauffement climatique. Ce fut un véritable succès qu'on aurait aimé partager avec quelques membres de la commune. Pourquoi ne pas rééditer ce genre d'initiative ? Les citoyens sont demandeurs. Le réchauffement ne sera ni bleu ni rouge ni orange ni vert. Il sera. Autant s'y préparer.

Eveline Scrève, Rue du du Grand-Cortil 21 à Ligny



La vie des associations

Sentiers Sombreffois

La crise du COVID a modifié les échéances mais les objectifs du groupe et la motivation des bénévoles restent les mêmes.



Tout d'abord, il souhaite **sauvegarder et préserver** ce merveilleux patrimoine commun. Pour y arriver, rien de mieux que d'utiliser et utiliser encore nos sentiers. A l'heure où j'écris ce texte, nous ne pouvons plus les arpenter lors des **balades accompagnées** proposées par le groupe. Qu'à cela ne tienne, nous avons mis à votre disposition, depuis le début du confinement, sur le site www.sentiers5410.be le plan des sentiers encore praticables ainsi qu'un ensemble de tracés de balades pour vous permettre de les (re)découvrir lors de vos balades « confinées ». Ces infos sont régulièrement mises à jour. N'hésitez pas à les consulter.

Et dès que nous serons autorisés à le faire, nous relancerons les balades accompagnées en respectant les nouvelles règles définies. Info sur le site, sur Facebook et dans la newsletter.

S'il est fondamental de préserver, il faut aussi **réhabiliter**. Pas réhabiliter pour réhabiliter mais pour reconstituer un réseau cohérent de chemins et sentiers tant en matière de mobilité douce que de loisirs et de sport. Le groupe y a travaillé tout au long de l'année 2019. Un projet a vu le jour et a été validé avec des citoyens lors de la journée des sentiers.

Mais la réhabilitation de sentiers nécessite le support et la collaboration des autorités communales. Une première rencontre s'est tenue en janvier. Elle a permis de mettre en avant la démarche, la philosophie et les engagements du groupe et surtout de présenter le dossier de réhabilitation.

Nous espérons que cela va permettre la mise en place d'une dynamique constructive.

Vous pouvez retrouver les informations relatives à la réhabilitation sur le site internet.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier au fur et à mesure.

Vous souhaitez être tenus au courant des évolutions du projet

Vous souhaitez être informé des activités après COVID. Vous souhaitez rejoindre le groupe pour une activité, une balade ou plus

Trois possibilités :  SentiersSombreffois

www.sentiers5140.be - sentiers5140@gmail.com

Les Sens du Temps (3x20) Sombreffe

Prochaines activités :

Le 22 août 2020 : visite de Lessines avec repas

Le 26 septembre 2020 : visite de Rocroy avec repas

Renseignements et réservations :

0476/86.92.29 ou ritalejeune@hotmail.com.

Vous pouvez faire les versements en plusieurs fois (compte : BE61 0682 3026 7317

Les sens du temps).



Radio Quartz asbl



Dans le contexte de la crise sanitaire liée au Covid-19, la santé et la sécurité de tous sont naturellement essentielles et la brocante de Sombreffe prévue le 25 avril dernier a été annulée. Nous tenons

à adresser **nos remerciements à tous les acteurs de terrain sans qui la brocante de Sombreffe ne pourrait exister** et cela depuis 28 ans déjà. Animateurs, bénévoles, services de l'Administration communale de Sombreffe et de la zone de Police SamSom, Pompiers, brocanteurs, riverains, visiteurs mais aussi partenaires et fournisseurs qui, eux aussi, sont lourdement impactés par cette crise.

La brocante de Sombreffe est organisée au profit de l'asbl Radio Quartz qui fêtera ses 40 ans d'existence en janvier 2021 et chaque année, les bénéfices engendrés par cet événement permettent de faire fonctionner l'asbl qui, en plus d'être une station de radio, est aussi un formidable outil pour la diffusion des informations de votre région mais aussi pour la formation des étudiants en communication qui apprennent leur futur métier grâce à nos infrastructures modernes. Émettre a un coût et toute l'équipe, direction et animateurs, est entièrement bénévole. Afin de continuer à faire vivre l'association, vous, riverains, brocanteurs, avez été sollicités à faire don à l'asbl de tout ou partie de votre participation. C'est ainsi que pas moins de 600 € de dons ont été récoltés et nous vous en sommes sincèrement reconnaissants. Contactés par téléphone ou par mail, que vous ayez ou non fait un don, vous avez eu envers l'équipe des mots de sympathie et de soutien qui font chaud au cœur. MERCI !



Nous vous remercions pour la confiance accordée chaque année à cet événement de grande renommée qu'est la brocante de Sombreffe.

Prenez soin de vous, prenez soin de vos proches. Nous vous envoyons de bonnes ondes. Radio Quartz asbl - www.radioquartz.be - www.brocantedesombreffe.be



Tourisme

Rendez-vous en terre inconnue près de chez vous !

La crise du coronavirus va incontestablement changer nos habitudes et comme dans les autres secteurs, les acteurs touristiques devront s'adapter. Les excursionnistes aussi !

Cette crise doit pouvoir être un tremplin pour le tourisme en Wallonie, elle pourrait même devenir une opportunité pour (re)découvrir les richesses culturelles, naturelles et récréatives de notre territoire.

Une opportunité également pour développer des activités locales de loisirs, durables, attractives et insolites. Devenez explorateur de « coins cachés » et pourquoi pas ambassadeur de territoire !

En balade !



Le site charmant et verdoyant du **Ravel**, les sentiers et les campagnes offrent de nombreuses possibilités de promenades, à pied, en vélo, à cheval. Des aires de convivialité, des parkings vélos, des commerces du terroir et de désaltération sont à votre disposition et à proximité de cette ancienne voie de chemin de fer.

En collaboration avec le Groupe « Sentiers Sombreffois », nous vous proposons plusieurs **balades à télécharger** sur les sites suivants : www.sentiers5140.be ou www.Ligny1815.be. Vous pouvez également vous les procurer au Syndicat d'Initiative (Rue Pont Piraux, 23 – 5140 Ligny).

6 vélos sont également à votre disposition moyennant une réservation préalable au 071/81.83.13 et au tarif forfaitaire de 20 € (hors caution).



En bataille !

Près de chez vous, le « **Ligny1815Museum** » vous emportera de manière progressive, ludique et interactive en 1815. Vous aurez l'opportunité de voir, d'entendre, de toucher l'histoire du bout des doigts et même de mettre à jour ces témoins du passé, après un détour dans notre salle archéologie.

Il est temps de faire connaissance avec votre patrimoine ! Dans une ferme authentique, au cœur du champ de bataille, l'accueil y est personnalisé et des objets exceptionnels sont à découvrir pour vivre une expérience avec toute la famille.

Renseignements : www.ligny1815.be - ouvert du mercredi au lundi - 071/81.83.13 ! **NOUVEAU !** Réservation en ligne possible et Bancontact sur place !

Pour votre sécurité et celle du personnel, des mesures sanitaires ont été prises.

En été

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des directives officielles du secteur touristique et culturel, le musée proposera de petites activités extérieures, des démonstrations d'artisanat, des balades, le petit train touristique, des animations historiques, etc...

Suivez nous : Tourisme Ligny-Sombreffe ou Ligny 1815 Museum



Syndicat d'initiative
& de Tourisme

Envie de marcher... Avec d'autres ?



Agenda des activités

Plus d'infos sur les activités reprises ci-après dans le présent Bulletin, sauf mention contraire.

Les prochaines permanences auront lieu les samedis :

- 18/07 : **Permanence** du service Population, SUR RENDEZ-VOUS, de 9h à 11h
- 1er et 22/08 : **Permanence** du service Population, SUR RENDEZ-VOUS, de 9h à 11h
- 18/08 : **Date limite d'envoi des articles** pour insertion dans le bulletin communal n°157
- 22/08 : **Visite de Lessines** avec repas organisée par Les Sens du Temps (3x20) Sombreffe
- 28/08 : **Permanence Ecolo**, rue Tienne-de-Mont 37 (9h-11h)
- 14/09 : **Distribution du bulletin communal** n°157 dans les boîtes aux lettres de l'entité
- 26/09 : **Visite de Rocroy** avec repas organisée par Les Sens du Temps (3x20) Sombreffe

Retrouvez d'autres activités programmées sur notre site www.sombreffe.be



Rendez-vous Place du Stain à 9h45, les 1er et 3ème mardis du mois. Nous marcherons dans Sombreffe et les environs proches pendant plus ou moins 2 heures (entre 6 et 8 km).

Renseignements :

M-C. Mehagnoul - 0470/56.81.27
ou mehagnoul1955@gmail.com.



Attention

Cet agenda des activités n'est pas exhaustif et est établi sur base des informations transmises à l'Administration communale. Vous souhaitez faire paraître une activité dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 14 septembre 2020 ? Merci d'envoyer les informations, **au plus tard le lundi 18 août**, par mail à info@sombreffe.be en mentionnant en objet « Bulletin communal - Agenda ».

Magasin d'aide et de soins à domicile à Gembloux

Conseils techniques et solutions sur mesure

- Matériel médical moderne
- Hygiène corporelle & incontinence
- Mobilier de maintien à domicile (séjour, chambre, salle de bain, cuisine)
- Conseil de nos spécialistes bandagistes, ergothérapeutes, et kinésithérapeutes
- Aide à la constitution de votre dossier AViQ

N'HESITEZ PAS A NOUS RENDRE VISITE OU A NOUS CONTACTER !



AIDES THERAPEUTIQUES POUR RESTER ACTIF/VE



Attelles pour muscles et articulations
Bas de compression et de contention
Chaussures et semelles thérapeutiques et orthopédiques

FUTURES MAMANS



Ceinture de soutien Physiomat

Coussins de confort et d'allaitement



 **facilavita**

+ 32 81 21 01 54

contact@facilavita.com

www.facilavita.com

Chaussée de Tirlemont n°20
5030 Gembloux

 [@facilavita](https://www.facebook.com/facilavita)

Livraison à domicile



ART QUENTIN

Chauffage et sanitaire
Entretien - Dépannage
Montage
Installateur agréé

VIESMANN

rue du Docq, 52 - 5140 Tongrinne

0472 69 56 24

artquentin.chauffage@gmail.com

L'Estaminé
de Tongrinne

Bière de caractère

 **0470/066 085**  

info@brasseriesdes3provinces.be
rue de la Motte, 29 - 5140 Tongrinne





Pecorella SRL

071/88.90.49

**TOITURE
MAÇONNERIE
OSSATURE BOIS**

 pecorella.sa@pecorella.be



**FUNÉRAILLES
PHILIPPART**
SOMBREFFE

ASSURANCE DÉCÈS
FUNÉRAIRIUMS | ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
WWW.LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

**Totalement
VRAC!**

Al-terre-native

Epicerie eco-responsable

Une épicerie générale sans emballages
Produits locaux et/ou bio en VRAC

**Nouvelle
organisation**

Nouveaux aménagements
et services pour assurer
la sécurité maximale
de chacun

Produits frais



Produits secs



Produits laitiers



Entretien



Cosmétique



Accessoires



Jusqu'en septembre: **OUVERT** du Mercredi au samedi de 10h00 à 18h30

Chaussée de Nivelles 143A - 5140 Sombreffe | info@epicerie-alterrenative.be | www.epicerie-alterrenative.be



Soins à domicile et prise de sang

**PANSEMENT
SOINS A DOMICILE
PRISE DE SANG - INJECTION**

Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 7h à 9h
et sur rendez-vous le samedi

📞 **0497 39 37 65** (INAM) 42533486408

🏠 69 Chaussée de Nivelles 5140 Sombreffe

Ann B. by Marie

Grand'Rue 66 - Gembloux - 081 61 07 72
www.annbbymarie.be



Ouvert du mardi au samedi de 10 à 18h
et le lundi sur rendez vous

François-Xavier DUMONT
Chée de Gembloux, 73 - 5140 Tongrinne (Sombreffe)
Tél.: 071 88 64 90 • Gsm: 0475 41 08 42
Fax: 071 88 50 12
E-mail: info@dumotec.be
www.dumotec.be



DUMOTEC
CHAUFFAGE CENTRAL

Distributeur agréé
VIESSMANN

Regifo
Edition

Votre pub ici?
CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be

